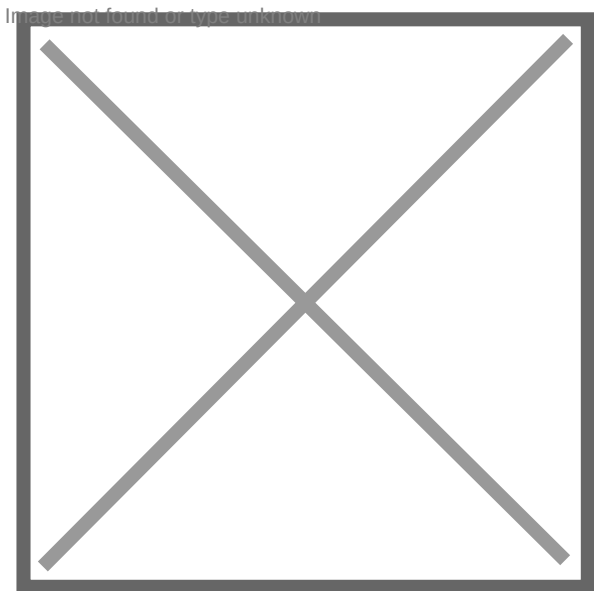




Demande titre de séjour conjoint français

Par **waeltn**, le **16/07/2012 à 20:28**

Bonjour, rnvoila sa fait 9 ans que je viens en France avec des visa court séjour (visa de 6 mois entré multiple 90 jours) et y'a un mois le 13-06-2012 je me suis marié avec une française et se moment la j'avais une visa elle expire le 20-06-2012 mais le jour de mon mariage j'ai perdu le passeport je l'ai déclaré au commissariat de police du 19 ème j'ai heureusement que des photocopie des anciennes visa, j'ai demandé un nouveau passeport au consulat général de Tunisie je l'ai eue que après 1 mois le passeport entre temps mon visa expiré, après je me suis rendu a la préfecture pour demandé un titre de séjour ils ont exigé des justificatif de vie commune de 6 mois ou bien demandé une visa de long séjour a l'ambassade de France a Tunis y'a beaucoup m'ont déconseillé de le faire vue que mon visa a expiré ils m'ont dit que peux être ils vont te faire chier par rapport a sa mais moi j'ai pas choisi cette situation keske vous me conseillé de faire ? franchement je suis coincé ont vie une situation horrible moi et ma femme je veux que soit on règle en France et d'une part je veux pas que je soit séparé de ma femme si vraiment je suis obligé de rentré a tunis et demandé une visa de long séjour je veux pas que sa soit long ou on me refuse

Par **Nicole29**, le **17/07/2012 à 20:31**

Bonjour, rn rnLe visa long séjour, si vous êtes entré légalement en France, vous pouvez l'obtenir dans une Préfecture.